

**Zeitschrift:** L'ami du patois : trimestriel romand  
**Band:** 8 (1980)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Editorial : en avant  
**Autor:** Jean des Neiges / Brodard, Jean  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-239490>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



EN AVANT

Cet éditorial qui paraît en première page en patois gruyérien, de notre périodique "L'AMI DU PATOIS" est la traduction française pour ceux dont la lecture en patois est trop difficile, ou mon écriture quelque peu illisible.

Dans le dernier numéro, j'avais parlé de l'influence de l'école sur le patois, ce qui m'a valu une correspondance assez agréable avec un enseignant et pas n'importe lequel !

J'avais mis en doute le bien fondé de l'Ecole Romande, et aujourd'hui, encore plus que hier, je crois avoir raison !

Il semble que le Conseil Romand des Patoisants a voulu créer un démenti à mes propos un peu pessimistes et j'en suis fort aise. En effet, cette Association va elle, de l'avant, sans s'embarrasser de ceci ou de cela. Nous disons tant mieux et souscrivons entièrement à son optimisme.

J'ai été content de lire le protocole de la séance du 23 août dernier que reproduit ce numéro de l'Ami du Patois. Dommage que le nouveau président, Monsieur Christe, n'ait pu se maintenir en charge. Mais les raisons de santé invoquées, suffisent pour comprendre sa décision. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement en l'invitant à ménager sa santé, ce qui est le bien le plus précieux que nous connaissons.

Par le procès-verbal de ce Comité qui enregistra la démission de M. Christe, vous vous rendez compte que le Conseil Romand est doté d'un secrétaire de valeur : M. Jules Reymond. Avec facilité il manie la plume et avec clarté il décrit l'activité de ce groupement. Et puis, fait à signaler, ce n'est pas l'absence subite du président qui paralysa le déroulement des opérations. M. Louis Page de Romont, ancien président romand, il faut le dire, n'hésita pas à prendre la barre et tel un timonier expérimenté dirigea les débats à la perfection.

La preuve de ce que nous disons est dans ce numéro suivant de peu cette séance, où nous pouvons déjà prendre connaissance de ce qui

s'y est passé. Bravo à tout le Conseil Romand, qui va de l'avant avec optimisme et courage . . . !

En effet, le Jura nous promet un nouveau président dans les deux mois, et nous assure que la prochaine fête romande aura lieu dans le Canton du Jura. A cette occasion, un Concours littéraire de patois est lancé. . . . Nous publions aussi ce jour son Règlement. Cette joute épistolaire va certainement susciter l'intérêt le plus vif, comme nous l'avons toujours connue lors de la proclamation des résultats.

Là je veux rendre hommage à M. Schülé, le distingué président du Jury Romand, pour sa connaissance, son impartialité et son savoir-faire, lors de la proclamation des résultats. Mais en l'évoquant pour lui rendre cet hommage, je pense à son successeur M. Casanova. Bravo et félicitations, Monsieur, pour avoir accepté de remplacer M. Schülé, dans cette tâche délicate, prédominante et par le fait très importante, à l'échelon romand. Mais nous vous connaissons et nous savons que vous avez qualités et capacités pour mener à bien votre tâche pour laquelle vous êtes bien préparé.

Alors maintenant, patoisantes et patoisants, jeunes et moins jeunes à l'ouvrage. Taillez vos plumes, laissez vagabonder votre imagination, faites bouillir votre matière grise, et nous aurons des ouvrages intéressants à donner à nos jury cantonaux, quand le moment sera venu. Vous prendrez le temps pour faire cela, vous avez les capacités pour réaliser l'oeuvre que nous attendons et surtout nous savons que votre défense de notre patois, ne se fera pas seulement en promesses, mais en actes.

Alors "En avant", mes amis patoisants, pour défendre avec vigueur cet héritage que nous avons reçu de nos aïeux, qui savent que les "fils seront dignes des pères".

Jean des Neiges

---

A vendre : Livre — **Louis Bornet et le patois de la Gruyère, tome II**  
de Jean Humbert.

S'adresser à M. Robert Gremaud - ch. de Bonlieu 14 — 1700 Fribourg